

Fiche de prise en charge pour la lutte contre les chenilles processionnaires



Chenille processionnaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Nombre d'arbres contaminés :

Nombre de colliers subventionnés :

Cette fiche de renseignement doit être remise au service financier de la Mairie à l'adresse mail suivante : subventions@mairie-orsay.fr, avec la facture et un relevé d'identité bancaire.

Signature du Propriétaire,